



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Valorisation des statistiques
et observatoires**

**La construction neuve
en Bretagne
à fin mai 2022**

**Juin 2022
DREAL BRETAGNE**

**Service Connaissance
Prospective et Évaluation**

De début mars 2022 à fin mai 2022

Les mises en chantier de logements progressent, les autorisations de construire ralentissent.

De mars 2022 à fin mai 2022, plus de 7 300 logements sont mis en chantier en Bretagne, en augmentation de + 4,7 % (soit + 330 logements supplémentaires) par rapport à la même période en 2021. En France, on observe une baisse de - 5,0 % sur la même période.

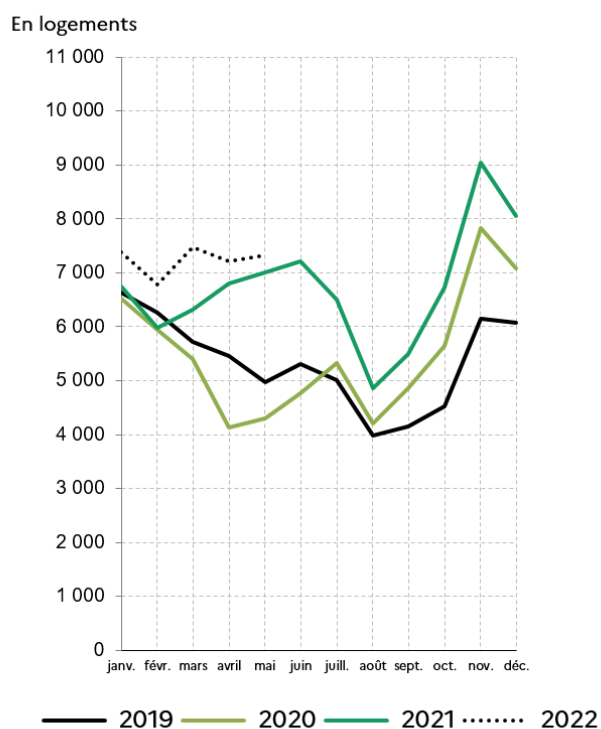
Dans la région, la hausse des mises en chantier concerne aussi bien les logements collectifs et en résidence que les logements individuels.

En outre, les mises en chantier de mars 2022 à mai 2022 se placent 70 % au dessus de celles de la même période en 2020.

Les autorisations de construction de logements s'accroissent de + 3,5 % en Bretagne entre début mars et fin mai 2022 par rapport au même trimestre de 2021. Dans le même temps, la progression est plus importante en France (+ 16,7 %). Cela représente 280 permis de construire délivrés en plus par rapport à la même période en 2021. Cependant, les autorisations de logements du mois de mai en Bretagne fléchissent de - 20 % par rapport à celles d'avril et de - 44 % par rapport à celles de mars.

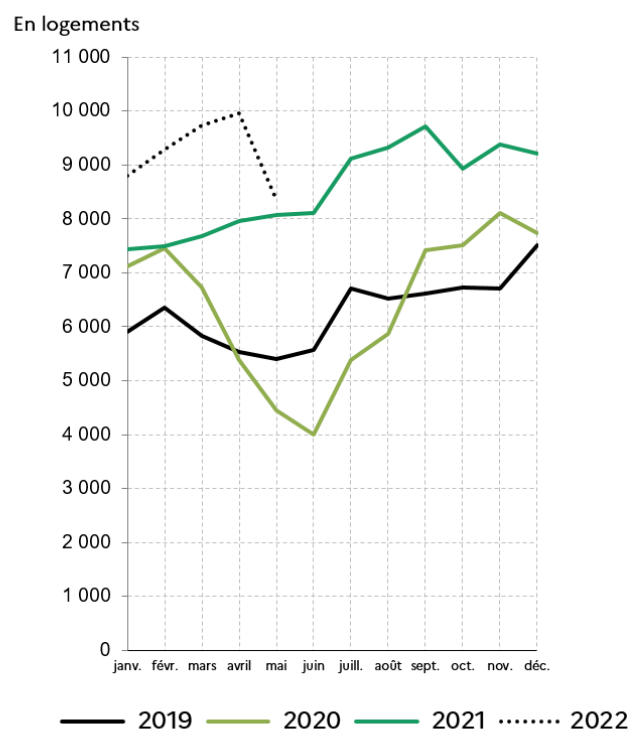
De juin 2021 jusqu'à fin mai 2022 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction est orientée à la hausse dans la région comme en France. Durant ces douze mois, mêlant pour partie la conjoncture économique de l'année 2021 et l'état de l'activité du début de 2022, les mises en chantier de logements augmentent davantage en Bretagne (+ 12,0 %) qu'au niveau national (+ 0,5 %).

Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

[Publication nationale logements](#)

Locaux

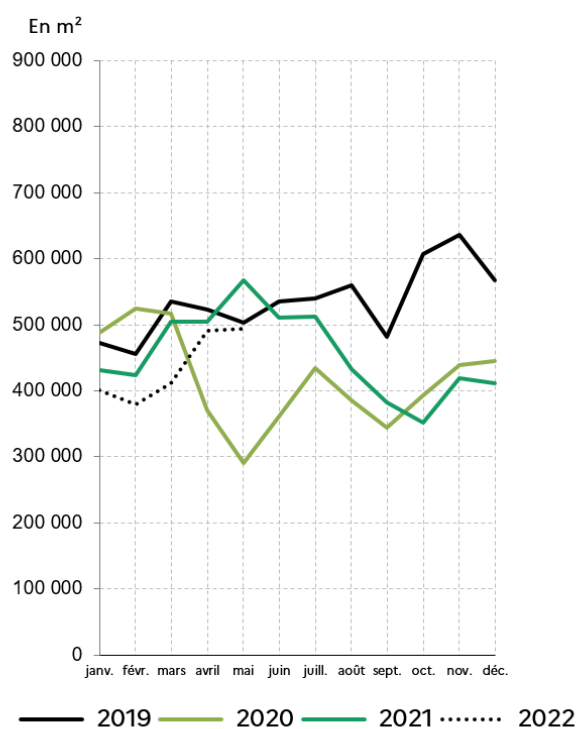
De mars 2022 à mai 2022, 494 000 m² de locaux sont mis en chantier en Bretagne. Ces mises en chantier diminuent de - 13,0 % par rapport à la même période en 2021 mais se situent au dessus de celles enregistrées entre mars 2020 et mai 2020.

En France, les mises en chantier de locaux progressent de + 20,3 % de mars 2022 à mai 2022 par rapport à la même période en 2021.

Les autorisations de construction de locaux fléchissent de - 11,9 % en Bretagne entre début mars 2022 et fin mai 2022 par rapport à la même période en 2021.

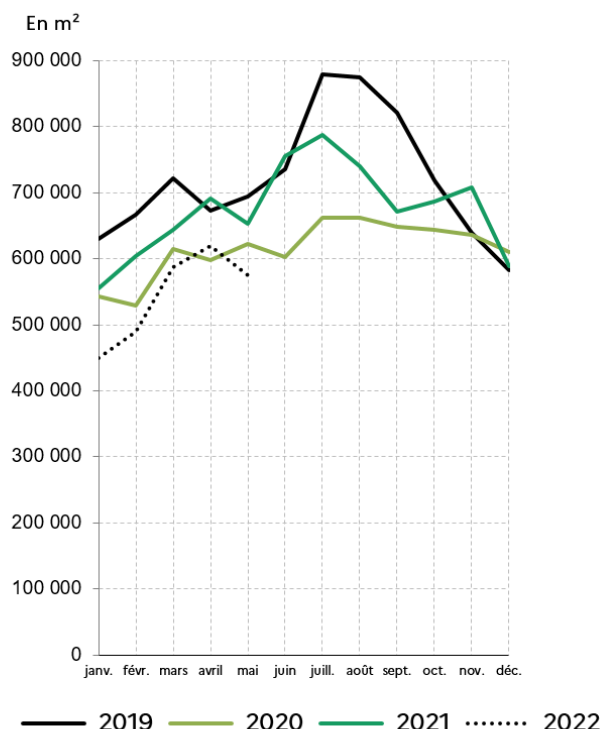
De juin 2021 jusqu'à fin mai 2022 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction de locaux en France est orientée à la hausse, et à la baisse en région. Durant ces douze mois, mêlant pour partie la conjoncture économique de l'année 2021 et l'état de l'activité du début de 2022, les mises en chantier de locaux augmentent au niveau national (+ 8,3 %) et diminuent en Bretagne (- 4,9 %).

Locaux commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

Locaux autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

[Publication nationale locaux](#)

Les mises en chantier de logements

Les mises en chantier sur 3 mois

De mars 2022 à fin mai 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	704	82	786	159	945
Finistère	990	151	1 141	397	1 538
Ille-et-Vilaine	973	138	1 111	2 255	3 366
Morbihan	1 042	111	1 153	326	1 479
Bretagne	3 709	482	4 191	3 137	7 328
France	37 531	9 494	47 025	47 217	94 242

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 14,5	- 23,4	+ 8,9	- 49,5	- 8,9
Finistère	+ 9,3	+ 9,4	+ 9,3	- 46,9	- 14,2
Ille-et-Vilaine	+ 21,8	0,0	+ 18,6	+ 41,8	+ 33,2
Morbihan	+ 1,1	- 28,4	- 2,8	- 28,8	- 10,0
Bretagne	+ 10,7	- 10,4	+ 7,8	+ 0,8	+ 4,7
France	+ 12,5	+ 9,3	+ 11,8	- 17,4	- 5,0

* mars 2022 à fin mai 2022 / mars 2021 à fin mai 2021

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin mai 2022

Les mises en chantier sur 12 mois

De juin 2021 à fin mai 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 508	427	2 935	990	3 925
Finistère	3 556	479	4 035	2 510	6 545
Ille-et-Vilaine	3 698	501	4 199	6 947	11 146
Morbihan	3 885	494	4 379	2 021	6 400
Bretagne	13 647	1 901	15 548	12 468	28 016
France	131 828	38 031	169 859	218 453	388 312

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 23,3	- 1,8	+ 18,9	+ 17,3	+ 18,5
Finistère	+ 14,9	+ 15,7	+ 15,0	+ 34,7	+ 21,9
Ille-et-Vilaine	+ 14,0	- 16,6	+ 9,2	+ 16,7	+ 13,8
Morbihan	+ 10,2	- 20,6	+ 5,6	- 15,3	- 2,0
Bretagne	+ 14,7	- 8,3	+ 11,3	+ 12,9	+ 12,0
France	+ 11,4	+ 0,5	+ 8,8	- 5,1	+ 0,5

* juin 2021 à fin mai 2022 / juin 2020 à fin mai 2021

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin mai 2022

Les autorisations de logements

Les autorisations sur 3 mois

De mars 2022 à fin mai 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	670	171	841	741	1 582
Finistère	764	337	1 101	852	1 953
Ille-et-Vilaine	825	273	1 098	1 775	2 873
Morbihan	936	261	1 197	753	1 950
Bretagne	3 195	1 042	4 237	4 121	8 358
France	34 629	20 255	54 884	78 267	133 151

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 14,8	+ 30,5	- 8,3	+ 111,1	+ 24,8
Finistère	- 26,3	+ 130,8	- 6,9	+ 2,7	- 3,0
Ille-et-Vilaine	- 16,2	+ 54,2	- 5,4	+ 37,5	+ 17,2
Morbihan	- 18,7	+ 19,2	- 12,6	- 22,6	- 16,8
Bretagne	- 19,3	+ 54,8	- 8,5	+ 19,6	+ 3,5
France	- 9,5	+ 41,4	+ 4,4	+ 27,3	+ 16,7

* mars 2022 à fin mai 2022 / mars 2021 à fin mai 2021
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin mai 2022

Les autorisations sur 12 mois

De juin 2021 à fin mai 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	3 175	559	3 734	1 442	5 176
Finistère	4 161	994	5 155	3 089	8 244
Ille-et-Vilaine	4 544	833	5 377	9 774	15 151
Morbihan	4 572	914	5 486	2 299	7 785
Bretagne	16 452	3 300	19 752	16 604	36 356
France	163 870	63 093	226 963	275 803	502 766

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 23,5	+ 26,8	+ 24,0	+ 42,5	+ 28,7
Finistère	+ 13,7	+ 68,2	+ 21,2	+ 9,9	+ 16,7
Ille-et-Vilaine	+ 21,5	+ 50,6	+ 25,3	+ 54,1	+ 42,5
Morbihan	+ 12,0	+ 20,4	+ 13,3	- 23,1	- 0,6
Bretagne	+ 17,1	+ 40,8	+ 20,5	+ 26,2	+ 23,0
France	+ 15,0	+ 28,1	+ 18,4	+ 14,8	+ 16,4

* juin 2021 à fin mai 2022 / juin 2020 à fin mai 2021
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin mai 2022

Les mises en chantier de locaux d'activité

Les surfaces mises en chantier sur 3 mois

De mars 2022 à fin mai 2022

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	1 021	4 273	6 308	6 486	7 276	34 923	6 716	30 163	97 166
Finistère	1 648	14 840	12 140	4 147	13 499	54 237	19 538	18 621	138 670
Ille-et-Vilaine	343	33 413	17 452	8 891	13 359	26 317	41 117	30 113	171 005
Morbihan	53	11 034	9 110	5 181	8 346	28 802	12 240	11 998	86 764
Bretagne	3 065	63 560	45 010	24 705	42 480	144 279	79 611	90 895	493 605
France	178 503	891 768	882 986	382 241	879 630	1 402 679	1 687 025	1 185 838	7 490 670
Évolution (en%)*	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	- 82,4	- 55,7	- 15,8	- 3,3	- 42,6	+ 123,2	- 90,1	+ 59,9	- 32,9
Finistère	- 84,4	+ 28,5	+ 33,5	- 29,2	+ 25,8	- 40,5	- 2,3	+ 57,0	- 18,8
Ille-et-Vilaine	- 89,7	- 8,2	+ 39,9	- 35,6	- 31,3	+ 0,2	+ 205,5	+ 9,9	+ 12,1
Morbihan	- 95,3	+ 61,8	+ 193,6	- 4,8	- 61,0	- 8,3	- 38,4	+ 21,7	- 12,4
Bretagne	- 85,3	- 1,3	+ 39,9	- 22,3	- 33,9	- 12,3	- 34,4	+ 33,7	- 13,0
France	- 4,6	- 13,4	+ 39,2	+ 25,3	+ 35,3	+ 7,2	+ 44,2	+ 25,6	+ 20,3

* mars 2022 à fin mai 2022 / mars 2021 à fin mai 2021 ; source : SDES MTE, Sit@del2

Les surfaces mises en chantier sur 12 mois

De juin 2021 à fin mai 2022

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	2 415	29 225	27 909	22 784	45 938	131 585	36 244	53 567	349 667
Finistère	10 494	40 723	31 686	15 564	38 556	156 653	65 752	54 682	414 110
Ille-et-Vilaine	2 257	111 572	46 582	36 538	53 360	93 520	136 463	132 311	612 603
Morbihan	9 848	33 242	39 532	27 081	51 395	100 452	46 744	39 341	347 635
Bretagne	25 014	214 762	145 709	101 967	189 249	482 210	285 203	279 901	1 724 015
France	632 649	3 606 200	2 751 142	1 349 130	3 143 767	4 808 717	6 444 642	4 478 175	27 214 422
Évolution (en%)*	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	- 78,8	+ 28,3	+ 45,4	+ 21,9	+ 44,6	- 15,2	- 61,7	+ 10,8	- 13,0
Finistère	- 47,6	- 21,5	+ 12,4	- 19,7	+ 23,9	- 43,2	+ 52,0	- 9,9	- 21,9
Ille-et-Vilaine	- 50,3	- 19,7	+ 1,8	+ 27,7	- 0,1	- 20,1	+ 85,1	+ 64,9	+ 13,0
Morbihan	+ 28,4	+ 3,9	+ 50,1	+ 23,3	+ 7,3	- 2,6	- 13,9	- 14,7	+ 2,4
Bretagne	- 42,7	- 12,5	+ 21,9	+ 15,0	+ 15,3	- 25,9	+ 7,3	+ 18,9	- 4,9
France	- 4,8	- 1,4	+ 14,6	+ 10,3	+ 31,7	- 17,7	+ 29,3	+ 13,1	+ 8,3

* juin 2021 à fin mai 2022 / juin 2020 à fin mai 2021 ; Source : SDES MTE, Sit@del2

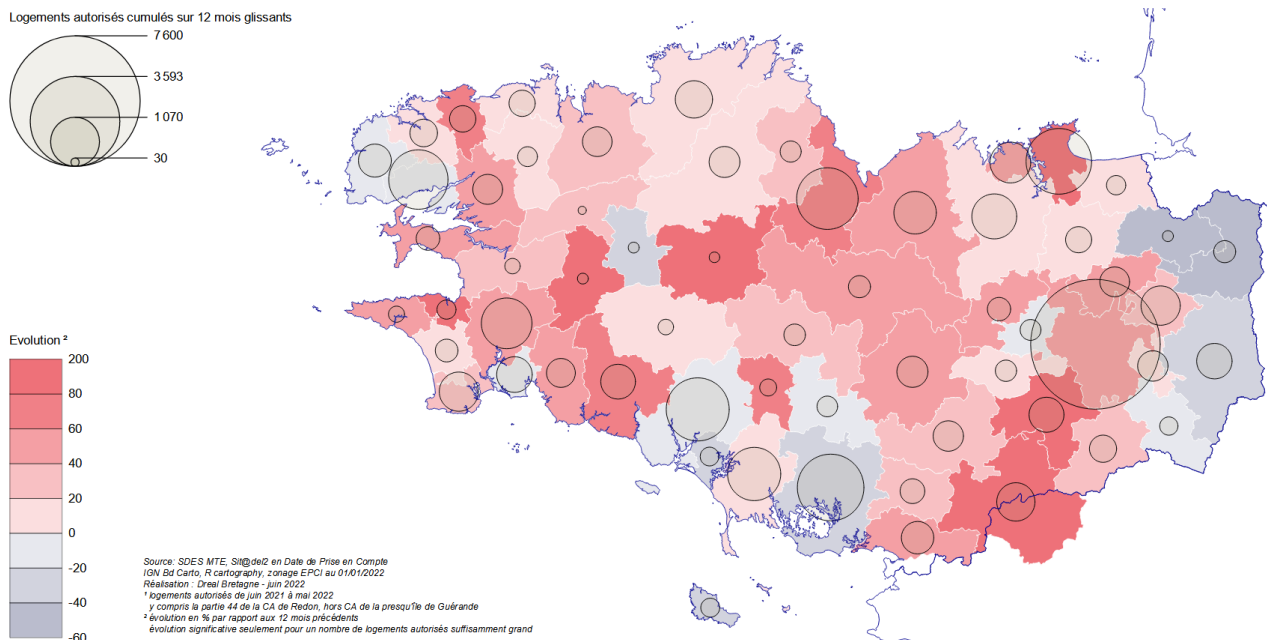
Données complémentaires

Logements

Logements autorisés par communauté de communes et évolution

(cumulés sur 12 mois glissants)

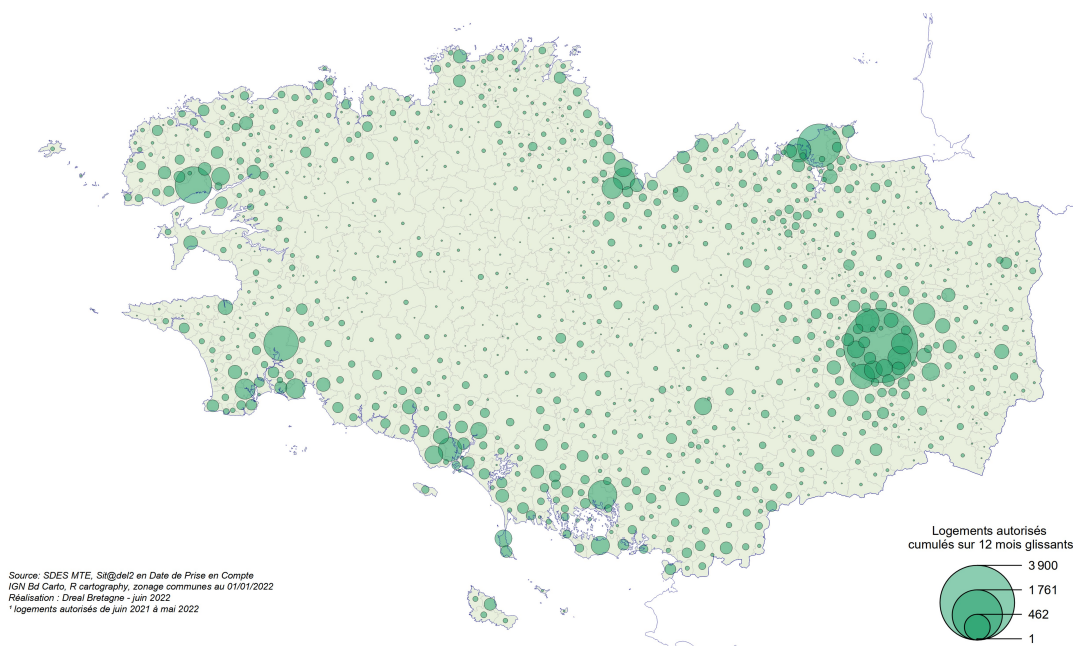
Une contribution importante de Rennes Métropole à l'évolution régionale contrastée selon les territoires



Logements autorisés par commune

(cumulés sur 12 mois glissants)

Une construction neuve concentrée autour de Rennes, Vannes, Saint-Malo, Brest, Quimper et Saint-Brieuc, et dans les communes du littoral sud de la Bretagne



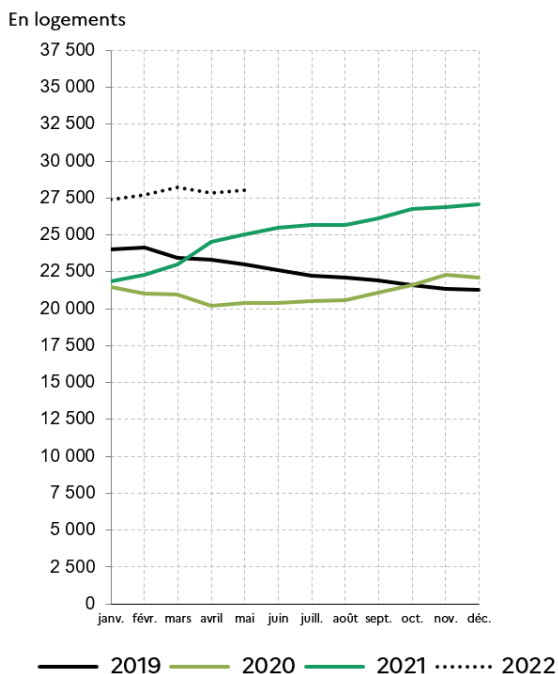
Logements autorisés et commencés en 2019, 2020, 2021 et 2022

(cumulés sur 12 mois glissants)

Des mises en chantier et des autorisations de logements dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire

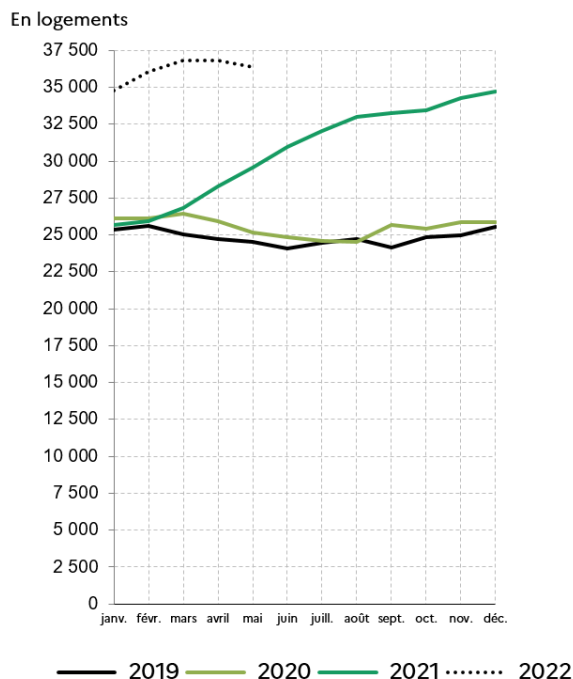
En Bretagne :

Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

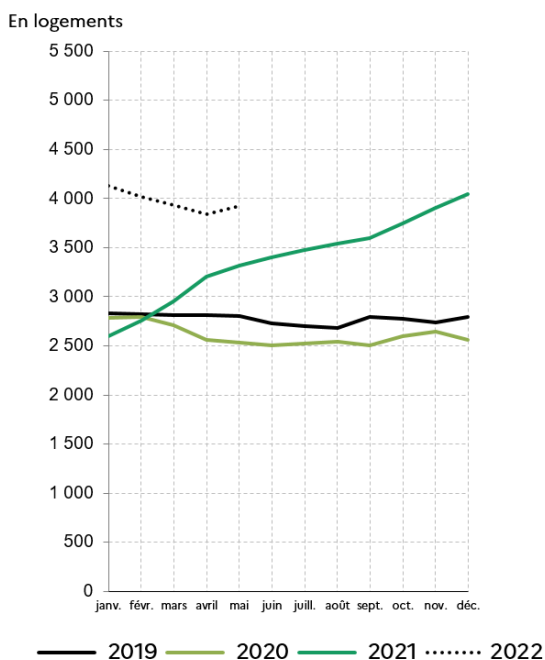
Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

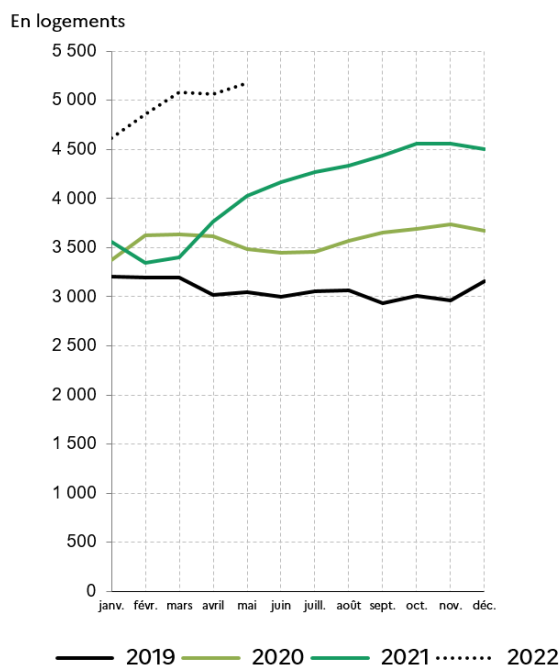
Dans les Côtes-d'Armor :

Logements commencés dans les Côtes-d'Armor
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

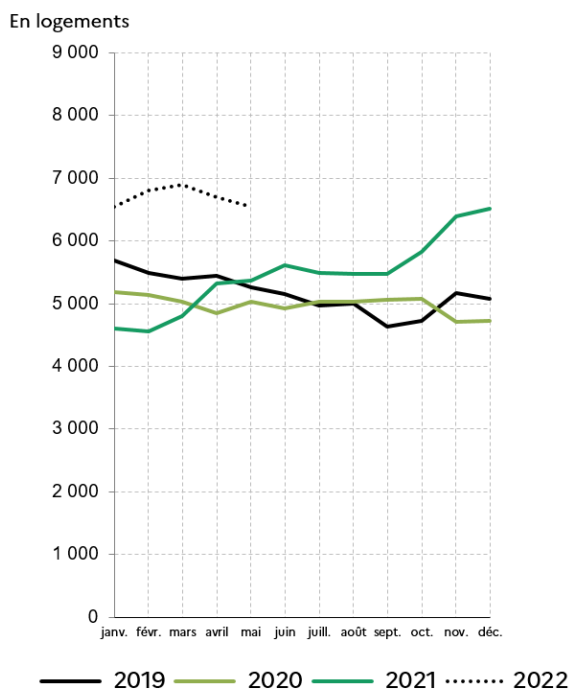
Logements autorisés dans les Côtes-d'Armor
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

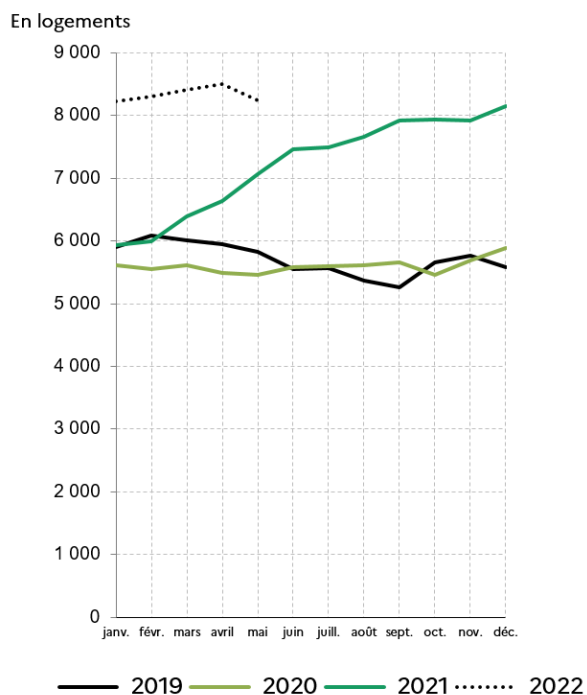
Dans le Finistère :

Logements commencés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

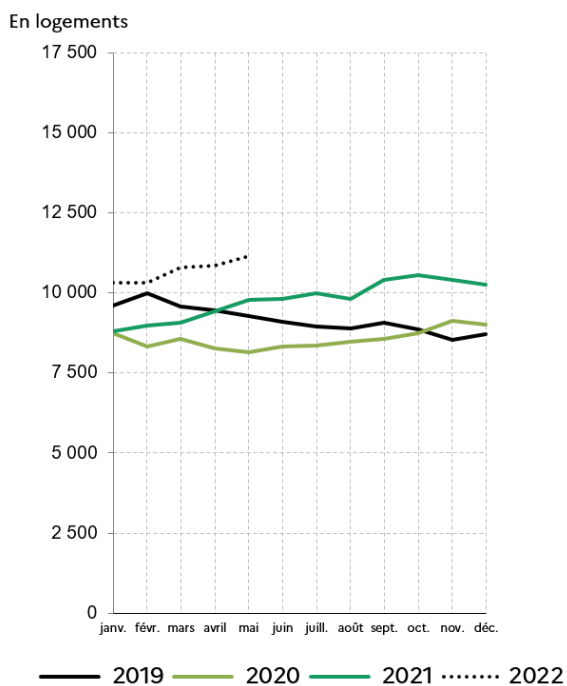
Logements autorisés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

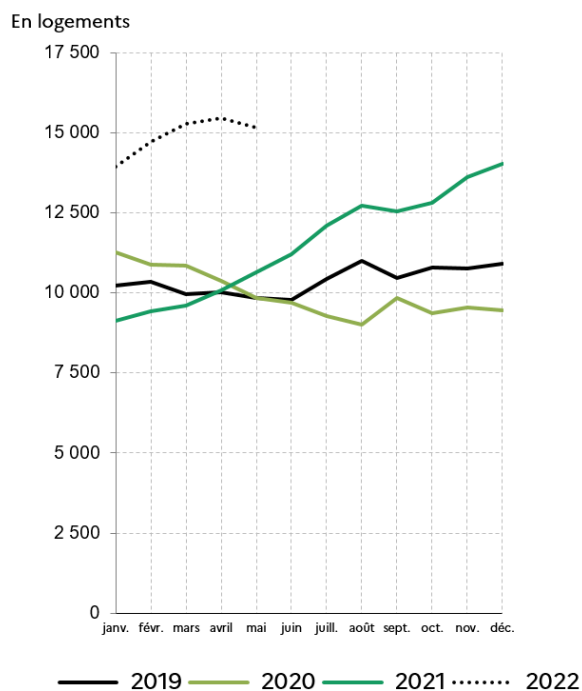
En Ille-et-Vilaine :

Logements commencés en Ille-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

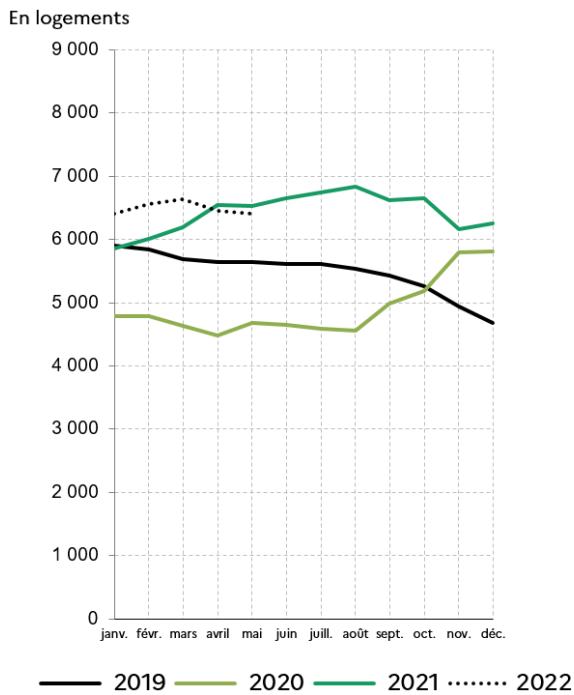
Logements autorisés en Ille-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

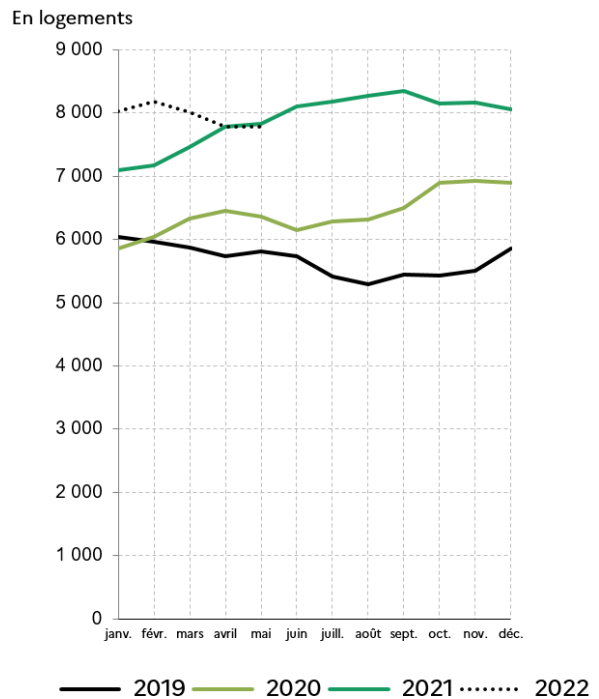
Dans le Morbihan :

Logements commencés dans le Morbihan
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

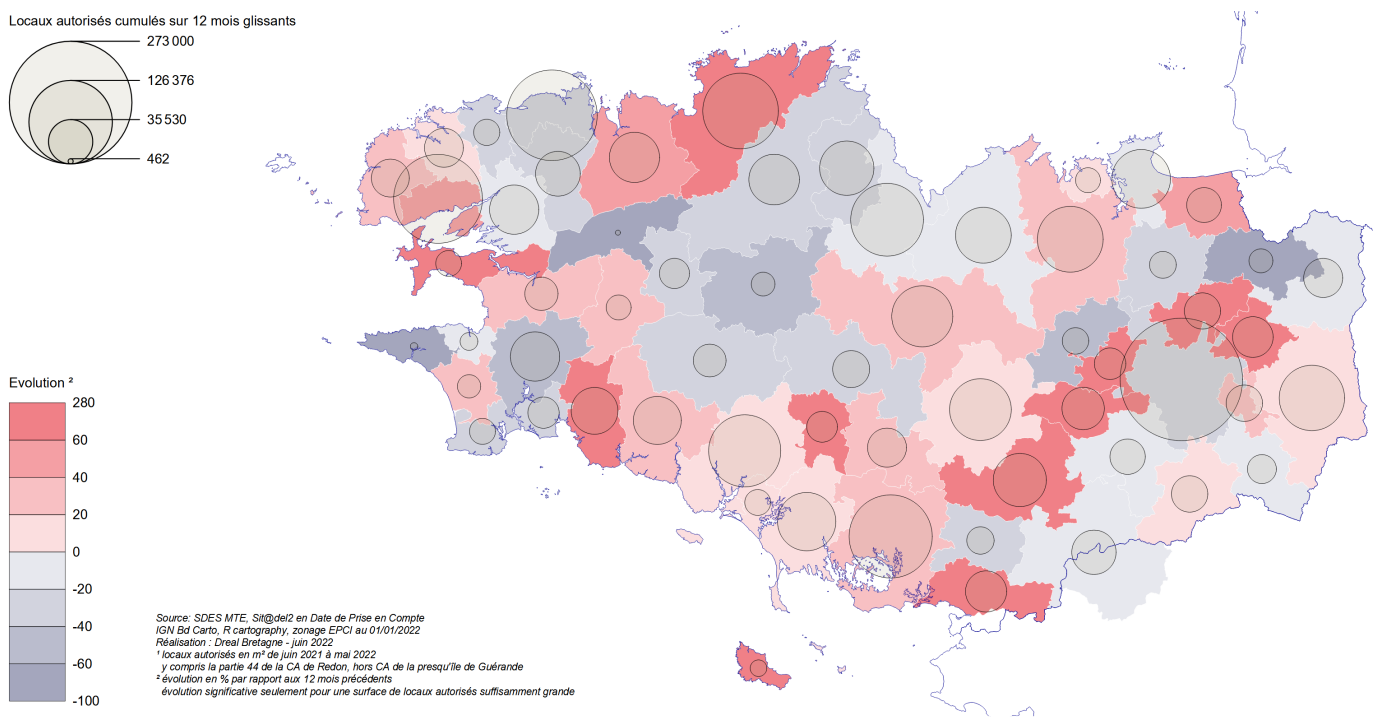
Logements autorisés dans le Morbihan
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin mai 2022

Locaux

Surfaces de locaux autorisées par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)



Comprendre ces données

Chaque mois sont diffusées sur le site internet de la Dreal des données statistiques sur la construction neuve de logements et de locaux :

- Les autorisations et les mises en chantier de logements (ou logements commencés), estimations en date réelle ;
- Les mises en chantier de locaux d'activité en date de prise en compte (DPC).

Le parc de logements en Bretagne est constitué en majorité de maisons individuelles (plus de 70 %, source Insee recensement 2016), pourcentage supérieur de 16 points à la moyenne métropolitaine, le reste étant constitué de logements collectifs et en résidence. Cette particularité régionale est à prendre en compte dans la comparaison avec le niveau national.

→ Pour en savoir plus sur le parc de logements en Bretagne :

<http://www-maj.dreal-bretagne.e2.rie.gouv.fr/le-logement-en-bretagne-r182.html>

Collecte des données perturbée dans le contexte de la crise sanitaire

Les données Sitadel proviennent des remontées des centres instructeurs des autorisations d'urbanisme, dont le fonctionnement a été fortement perturbé durant l'état d'urgence sanitaire entre mars et mai 2020 (difficultés rencontrées par les pétitionnaires pour produire leurs dossiers, difficultés d'acheminement et de dépôt des dossiers, fonctionnement très perturbé de certains services instructeurs). Par ailleurs, les délais d'instruction ont été suspendus et reportés par ordonnance dans cette période. Ces différents paramètres doivent être pris en compte dans l'interprétation des données.

La base de données Sit@del2

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune.

Le ministère de la Transition écologique assure le suivi exhaustif de ces opérations de construction. Les données des formulaires de permis de construire sont enregistrés dans le fichier national Sitadel (système d'informations et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Deux séries de données sont disponibles dans Sitadel au niveau communal

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Une nouvelle série : les estimations en date réelle

Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-départementale.

Cette série, pour les logements autorisés et commencés (c'est-à-dire les mises en chantier), construite par le Service des Données et des Études Statistiques (SDES) du CGDD du Ministère de la Transition écologique <https://ecologie.gouv.fr/>, vise à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction neuve. Elle retrace les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ce sont des estimations qui corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des déclarations d'autorisation, d'ouverture de chantier et des annulations de permis de construire.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie employée pour construire les estimations en date réelle : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/methodologie-sitadel2-v5.pdf>

L'ensemble des logements est constitué des logements ordinaires et des logements en résidence

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sitadel les logements individuels et les logements collectifs.

- les logement individuels regroupent les logements individuels purs et les logements individuels groupés
 - le logement individuel pur fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel.
 - les logements individuels groupés font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.
- les logements collectifs font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie de la base Sit@del2 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-base-de-donnees-sitadel2-methodologie>

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Bretagne**

Service Connaissance Prospective Évaluation

L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes Cedex
Tél 02 99 33 43 07

Directeur de publication : Éric Fisse
Rédaction : Pascal Bocherel
Mise en page : Allison Gaulier et Pascal Bocherel

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*